

Synthèse des Assises

Michel Gervais

*Recteur de l'Université Laval à Québec (Canada-Québec)
Président de l'AUPELF-UREF*

Alassane Salif N'Diaye

*Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
de la République de Côte d'Ivoire*

Rapport général

Nous avons eu droit à quelques exposés qui ont brillamment dressé le bilan de la recherche francophone dans le contexte de la production scientifique mondiale. Je pense en particulier aux exposés des professeurs Pierre Papon et Léon Simar.

Il en ressort que la géographie mondiale de la science et de la technologie est massivement inégalitaire ; l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie industrielle accaparant 90% des activités de recherche de la planète. C'est donc sur arrière-plan de déficit majeur de la recherche au Sud qu'il faut considérer la situation de la recherche en Francophonie.

Pour nous en tenir à l'indice très imparfait des citations d'articles scientifiques, l'ensemble des pays du Sud n'est responsable que de 8% du total. Qu'en est-il de la francophonie comme ensemble ? Le professeur Papon nous apprend que les dépenses de Recherche et Développement francophones représentaient en 1991 environ 35 milliards de dollars, soit 8,5% du total mondial et que les pays francophones sont responsables de 7,6% des publications scientifiques. Fait intéressant, la part globale des pays francophones a augmenté de 4% entre 1983 et 1991, avec une progression très nette de l'Afrique du Nord, de l'Afrique subsaharienne et du Québec.

De plus, globalement, les publications des auteurs des pays francophones sont presque autant citées que la moyenne mondiale. Si l'on se tourne du côté du potentiel humain, on constate que le pays francophone le plus développé en recherche, la France, compte 5 chercheurs pour 1000 habitants, ce qui la place en 2ème position en Europe, derrière l'Allemagne, mais assez loin tout de même derrière les Etats-Unis et le Japon qui comptent respectivement 7,6 et 7,3 chercheurs pour 1000 habitants.

Les professeurs Papon et Simar ont tous deux examiné les domaines de recherche pour y déceler les points forts et les points faibles de la recherche en Francophonie. Leurs conclusions sont intéressantes, mais je n'entrerai évidemment pas dans les détails. Notons simplement une force certaine dans le domaine des mathématiques ainsi qu'en médecine, en chimie, en physique et en sciences de l'univers. En revanche, une faiblesse relative patente en biologie animale et végétale, et surtout en sciences de l'ingénieur.

Notons aussi une différence de spécialisation très nette entre l'Europe francophone et le Québec. Avec raison, Léon Simar a insisté sur la faiblesse de la recherche industrielle en francophonie, conséquence de l'absence pure et simple de véritables politiques industrielles.

De nombreux exposés, à portée plus limitée mais non moins intéressants, nous ont fait

voir la situation plutôt avantageuse du Québec, avec les exposés de M. Camille Limoges et de M. René Simard, mais surtout les faiblesses caractérisées de la recherche dans les pays du Sud ou de la francophonie de l'extérieur. Ainsi, M. Sandor Sperlagh, de Budapest, nous a montré comment un potentiel humain très riche est actuellement inexploité en Europe de l'Est et qu'une fuite des cerveaux considérable y est actuellement en cours. M. Georges Tohmé, de Beyrouth, nous a fait voir comment l'activité de recherche avait été sévèrement touchée dans son pays mais il a, en même temps, proposé un véritable plan de développement de la recherche pour le Liban.

Quant à lui, M. Tran Manh Tuan, d'Hanoi, nous a fait connaître l'effort de relance de la recherche et de reconstruction de ses bases qui a présentement cours au Vietnam.

Si l'on s'accorde avec Denis Maillat, de Neuchâtel, pour dire que les deux capteurs les plus importants du patrimoine scientifique universel sont les universités et les institutions de recherche, et qu'en conséquence la capacité d'un pays à se maintenir dans la course au développement dépend fortement de celle de ses universités et de ses instituts de recherche à accéder et à utiliser ce patrimoine scientifique, force est de reconnaître que l'Afrique subsaharienne est en grande difficulté. Les Africains eux-mêmes n'hésitent pas à parler de crise, dont ils insistent d'ailleurs sur la gravité.

Pour ne pas sombrer dans l'afro-pessimisme dont on a parlé, je ne vais pas m'attarder sur les manifestations de cette crise dont plusieurs exposés ont fait ressortir les principaux aspects. On se souviendra, entre autres, de l'exposé inaugural du Ministre N'Diaye et de la conférence de Bakary Touré sur la crise de l'Université africaine. Mais le marasme africain est-il dû uniquement aux facteurs historiques, matériels, structurels ou externes ? M. Félix Wa Kalenga Malu ne le pense pas. Ne faudrait-il pas ainsi interroger la part de l'héritage culturel ?

La démarche scientifique moderne, fondée sur une vision mécaniste de l'univers et qui s'est développée en Europe, ne semble pas correspondre à la démarche syncrétique de l'Afrique, et la remise en question à la source même des prémices de la science moderne pourrait signifier une nouvelle vision de la science et de la technologie.

D'ailleurs, même dans les pays développés, ne percevons-nous pas mieux, aujourd'hui, les limites des démarches linéaires et des cloisons disciplinaires ? A cet égard, la démarche syncrétiste de la pensée africaine pourrait constituer un précieux apport aux progrès de la connaissance tout court.

A propos, maintenant, du thème " Typologie des recherches et Structures ", une première constatation me paraît se dégager de nombreuses interventions. Plus qu'auparavant, beaucoup plus qu'auparavant en fait, on associe la recherche à des objectifs de développement.

Ainsi, je ne crois pas qu'il eût été possible dans le passé, du moins pas de le faire impunément et sans contestation, d'énoncer comme l'a fait M. Papon, qu'alors que se posent tant en Europe qu'en Amérique du Nord et en Afrique des problèmes économiques et sociaux graves, " On ne saurait concevoir une recherche qui ne serait pas impliquée dans les problèmes de société et donc de développement ". Ou encore " le refuge ou le repli dans les connaissances très théoriques que choisissent certains chercheurs est à la fois un péril pour la recherche et un handicap pour nos sociétés qui ont besoin d'une science qui comprenne

ses préoccupations ». Ou encore, avec Alain Némot qui n'hésite pas à dire qu'au-delà des différences de sites, de régions, de pays, il y a une constante : le développement de la recherche et la création des connaissances sans leur transfert vers la société qui les a commandés ne peuvent se justifier.

Sans doute, comme nous souligne Denis Maillat, au cours des nombreux colloques régionaux, des mises en garde ont été faites relatives aux conséquences d'une évolution trop utilitariste de la recherche et au risque d'investir trop uniquement en fonction des problèmes de l'heure.

Néanmoins, personne ne semble plus remettre en cause que la recherche doit viser le développement, développement intégral, développement durable certes, mais aussi développement économique.

Dans ce contexte, les mots de M. le Recteur Michel Guillou prennent tout leur sens : « Si le Sud francophone est resté timidement hors-jeu, parfois, dans la compétition internationale de la recherche, c'est aussi parce qu'il s'en est tenu trop souvent à une conception qu'on avait autrefois de la science, celle de la connaissance pour la connaissance et non à celle qui prévaut aujourd'hui d'une science au service du développement ».

La deuxième constatation qui me paraît se dégager des différents exposés me semble être qu'on associe de plus en plus clairement et fortement la recherche et la formation des chercheurs. C'est le cas au Canada et au Québec en particulier comme l'a montré Camille Limoges. Cela a toujours été le cas en Belgique, comme l'a mentionné Arthur Bodson qui n'hésite pas à dire qu'en son pays, l'université et la recherche, c'est du pareil au même.

Mais c'est aussi de plus en plus le cas en France, comme il ressort de l'exposé d'Alain Némot (Grenoble I). A fort juste titre, à mon avis, il insiste sur le rôle central de l'Université dans une politique de recherche. Il rappelle que si les modes de transfert des connaissances vers la société sont nombreux, et probablement ne sont pas tous explorés, celui de la formation des jeunes et des adultes est le premier de tous. Et il définit avec force la spécificité de la recherche universitaire en un énoncé qui me plaît beaucoup : « la recherche universitaire est une recherche qui forme, voilà son originalité et sa force ».

Appliquée au cas de la France, pareille vision des choses appelle un rapprochement qui s'est effectivement réalisé entre les universités et les laboratoires du CNRS et des autres grands organismes de recherche.

Le CNRS et la recherche universitaire sont chacun le plus important partenaire de l'autre, note M. Némot, et selon lui il devient de plus en plus nécessaire que le savoir accumulé par les chercheurs et les ingénieurs de recherche vienne davantage nourrir la formation des étudiants. Ces propos sont confirmés par le Directeur général du CNRS lui-même, M. François Kourilsky, qui présente la formation à la recherche et par la recherche sur projet conjoint, comme étant au cœur de la stratégie de développement national et international du CNRS.

Le CNRS est convaincu, ajoute-t-il, que la formation permanente des chercheurs est au cœur de sa mission. De là à dire qu'à l'expérience, la voie du parallélisme a été progressivement abandonnée au profit de l'intégration, ou du moins d'une certaine intégration, il n'y a qu'un pas. Et cela est sans doute porteur de leçons pour les pays qui doivent procéder à une

structuration ou à une restructuration de leur recherche.

On nous a aussi mentionné, tout de même, que la séparation avait permis de protéger les crédits dédiés à la recherche et qu'à cet égard, elle n'avait pas eu que des inconvénients. Reste qu'elle ne paraît pas la voie de l'avenir pour la recherche en francophonie. C'est plutôt l'intégration qui paraît s'imposer. Comme le note Denis Maillat, dans les pays en développement, cela est d'autant plus indispensable que les moyens sont plus rares. D'autant, et c'est ma troisième constatation, que de toute part on aperçoit de fortes tendances au développement de la recherche en partenariat. Partenariat entre universités, partenariat des universités avec les grands organismes de recherche, même au delà des frontières nationales. Et je réfère ici à l'exposé de M. Macioti. Partenariat des universités, évidemment, avec les industries.

A cet égard, l'exemple du Parc scientifique de l'Université catholique de Louvain, évoqué par Mme Claire Demain, est intéressant. Le cas des universités québécoises l'est aussi et M. René Simard a bien fait ressortir le progrès extrêmement rapide, encouragé par des incitatifs fiscaux, des relations université-industrie au point qu'il s'inquiète même des conséquences possibles pour la mission de l'université. M. Papon estime, pour sa part, que les grands succès de la recherche scientifique et technologique sont le plus souvent dus à la capacité des institutions de recherche à coopérer dans le cadre de programmes et de projets qu'elles mènent ensemble. Et il en donne des exemples tirés du contexte français et européen. Autrement dit, dit-il, un pluralisme institutionnel, accompagné d'un partenariat solide entre institutions, organismes de recherche, universités, entreprises, est probablement un modèle fécond que plusieurs pays francophones sont parvenus à développer. M. Kourilsky, du CNRS, a de son côté énoncé les principes retenus par son organisme dans ses divers partenariats, principes de qualité, d'égalité, d'intérêt mutuel et d'objectif scientifique partagé. Quoi qu'il en soit, le développement de la recherche en coopération et en partenariat est certainement une tendance lourde et une voie d'avenir pour la recherche francophone comme d'ailleurs pour la recherche mondiale. On verra plus loin, qu'elle est certainement la voie par excellence de la relance de la recherche au Sud.

Nos Assises avaient comme autre grand thème " Science et multilinguisme ". Je n'aborderai que très brièvement ce thème, non pas que les enjeux n'en soient pas importants, ou encore qu'il ait été traité de façon inadéquate. Au contraire, c'est précisément parce qu'il a donné naissance à des positions claires, et me semble-t-il, assez voisines les unes des autres et assez homogènes, qu'on n'a pas à faire un effort spécial de synthèse.

Cela est d'autant plus le cas que M. Jacques Mauss a présenté un excellent rapport thématique des Séminaires régionaux sur lesquels j'attire particulièrement l'attention. En gros, il s'en trouve peu pour promouvoir un combat d'arrière-garde contre le fait que les chercheurs publient en anglais. Par contre, on n'accepte pas l'unilinguisme dans la science et on croit que le français est le mieux placé pour assurer le multilinguisme.

Le multilinguisme est une richesse. Il est un rempart contre l'hégémonie réductrice d'une seule culture et d'une seule langue. Bernard Cassen a bien montré comment se présente le problème d'un point de vue géo-politico-linguistique en Europe.

Pour résumer les problématiques, dit-il, disons que dans l'Union européenne, deux choix sont possibles, soit une France, une Belgique et un Luxembourg adossés à la Francophonie

principalement africaine pour faire valoir les droits du Sud et en même temps les intérêts de la langue française. Soit des pays privilégiant le repli sur l'Europe, le Nord, l'OCDE, etc..., tout en continuant à assurer un service minimal dans le cercle de la Francophonie, mais au prix de la perte d'influence du français.

Sur le plan scientifique, le multilinguisme est la voie qui peut permettre aux individus d'accéder à la science dans leur propre langue ce qui présente des avantages évidents. Il est encore le chemin qui permet de vulgariser la science auprès d'un public qui a le droit de s'approprier les résultats des recherches qu'il a financées par ses taxes et ses impôts, dit Michel Bergeron. Il est possible de faire de l'excellente science en français, la revue *Médecine-Sciences* en fournit une belle illustration. Pour sa part, Philippe Lazar, Directeur général de l'INSERM, a suggéré quatre voies d'avenir pour la promotion du multilinguisme dans la science :

- le maintien du contrôle par les nations non anglophones de revues de haut niveau pour publications originales ;
- l'adoption d'une attitude offensive vis-à-vis des moyens nouveaux de diffusion de la connaissance scientifique ;
- le développement concevable de la piste latinophonie ;
- enfin la reconnaissance de l'enseignement supérieur en tant que forme de recherche s'exprimant tout naturellement en français.

Pour sa part M. Paul Germain, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Paris, trouve que l'AUPELF-UREF arrive un peu tard dans le dossier et rappelle le contenu des textes que l'Académie des Sciences a publiés depuis 1982 et les principes suivants :

- acquérir la maîtrise de tous les moyens aptes à développer la vie scientifique profonde des pays francophones ;
- inciter et aider les scientifiques des pays francophones à s'ouvrir sur la science mondiale ;
- acquérir la maîtrise de la publication et de la diffusion de la première annonce des résultats les plus significatifs obtenus par des expériences francophones ;
- et dans toute la mesure du possible, y réserver une place importante pour la communication en langue française.

Il s'agit d'opérer une mobilisation, pour reprendre les mots de Philippe Lazar, en vue d'un nouvel essor du merveilleux outil de connaissance et d'action que nous a légué notre culture : la langue que nous aimons et que nous avons la chance et le bonheur de maîtriser et de partager. Rappelons-nous le, et c'est un aspect non négligeable de nos Assises, la consolidation du français dans la science est, comme l'a montré Gbenou Lucien Chédé, le seul moyen de donner accès à la science et à la technologie à toute cette partie du Sud que représentent les pays ayant en commun l'usage du français.

Le 4^{ème} et dernier thème de nos Assises, le plus important à mon avis, était " Formation et enracinement des chercheurs. Le partenariat en coopération ". Malheureusement, c'est celui sur lequel je suis le moins en mesure de vous présenter une synthèse valable. Je me console en pensant que les exposés qui lui ont été consacrés sont encore frais à votre mémoire

et en pensant que vous avez eu, tout à l'heure, une excellente synthèse de cette quatrième session.

Partant de la crise de la recherche au Sud, on a évoqué le problème grave de la fuite des cerveaux, de même que le manque d'enracinement des chercheurs du Sud. Là dessus, mon collègue Komlavi Seddoh a fait, me semble-t-il, un exposé décisif sur les conditions concrètes de l'épanouissement et, conséquemment, de l'enracinement des chercheurs dans le Sud.

En les mettant en place, ce qui me paraît être un rôle éminent de l'AUF-UREF, on évitera la situation déplorée par le Ministre N'Diaye qui disait : " l'accord interuniversitaire doit cesser d'être l'occasion pour les laboratoires du Nord de s'équiper aux fins d'accueillir des professeurs stagiaires du Sud revenus dans leur maison-mère saluer et embrasser le patron ".

On a aussi parlé de la situation parfois dramatique de pénurie dans laquelle se trouvent de nombreuses universités africaines qui se voient sollicitées par des dizaines de milliers de jeunes, auxquels elles ne peuvent offrir que des miettes.

Paraphrasant MacNamara qui déclarait, en 1976, " l'Afrique est pleine d'usines en panne ", Omar Benbekhti d'Oran déclare même : " On peut dire aujourd'hui qu'elle est pleine d'universités stériles ". M. Robert Peccoud, du Ministère français de la Coopération, a été très clair sur la gravité de la crise. Il s'agit, dit-il, d'une crise sans précédent, et il s'agit d'une crise structurelle. Comment en sortir ? Trois voies me semblent à privilégier, si du moins j'en crois les exposés qui ont été faits :

- celle de la planification et de la détermination de priorités. C'est la voie que propose le Ministre N'Diaye en évoquant le souvenir du Plan de Lagos. C'est aussi la voie que privilégie notre collègue du Liban. C'est la seule qui soit praticable en période de pénurie et de crise si grave.
- la deuxième voie, qui n'est pas sans lien avec la première évidemment, est celle de la régionalisation, en particulier la régionalisation des études de 3ème cycle. De nombreux exemples ont été évoqués. Je ne peux les recenser ici. Une chose est claire, cependant : si l'on veut tout faire partout, la Francophonie scientifique est morte dans le Sud.

Si au contraire, on accepte de cibler les efforts vers des centres d'excellence, peu nombreux mais forts, alors de grands espoirs sont permis. Lors des débats, on a souligné avec force que les africains ont été les premiers à proposer la régionalisation.

- la troisième voie est celle de la coopération et du partenariat. Le Président de l'ORSTOM, Michel Levallois, le dit dans une phrase lapidaire " le partenariat est devenu le mode normal d'exercice de la recherche pour le développement ".

Partenariat Nord-Sud et partenariat Sud-Sud, encore ici de nombreux exemples intéressants ont été évoqués. Et surtout de nombreux problèmes ont été soulignés, tel celui lié aux empêchements à la libre circulation des personnes.

CONCLUSION

L'avenir de la Francophonie scientifique, et de la Francophonie tout court, puisque désormais le progrès des peuples sera surtout lié à la compétence de leurs ressources humaines et à leur capacité de s'approprier les développements scientifiques et technologiques, l'avenir de la Francophonie scientifique, dis-je, exige une consolidation de la recherche en français au Nord mais surtout une relance de la recherche au Sud. C'est un défi immense, extrêmement difficile à relever, mais c'est en même temps une tâche qui s'impose à nous tous au nom d'exigences éthiques évidentes. Nous ne pouvons nous résigner à ce que la plus grande partie de la Francophonie se voit fermer l'accès à la science et à la technologie. Et j'emprunterai, pour terminer, les mots de l'exposé de Pierre Papon : une des leçons que nous pouvons retenir pour l'avenir, c'est que, dans beaucoup de pays francophones, les temps forts du développement de la recherche ont coïncidé avec des époques où la connaissance scientifique, et donc la recherche, était partie intégrante des projets de société. Réduire les inégalités dans l'accès à la connaissance est probablement -il dit "un"- et je dis "le" grand projet pour la recherche des pays francophones.

Allocution

L'AUPELF-UREF vient de poser un acte historique, celui qui a consisté à mettre ensemble dans les Assises francophones de la recherche, responsables, acteurs et artisans du Nord comme du Sud, de l'aventure universitaire et scientifique.

C'était véritablement un défi pour notre communauté, après les Séminaires régionaux, que de fondre en un projet, toutes nos propositions, tous nos intérêts, toutes nos sensibilités, pour l'objectif commun : l'existence et l'affirmation de la réalité de la recherche francophone.

L'université et les instituts de recherche, au Sud, ont longtemps scruté l'horizon. Celui-ci chaque fois s'est éloigné, justement parce que, malgré les contraintes, les énergies propres poussaient à aller de l'avant.

Les débats sur la recherche francophone ont donné lieu à l'expression de quelques principes et vérités :

- le Nord n'est Nord que parce qu'il existe un Sud ;
- le Sud, qui doit exister, se doit lui aussi, de prendre ses responsabilités, c'est-à-dire aider le Nord à l'écouter, à le comprendre ; non pas uniquement à l'aider, mais à coopérer avec lui ;
- ce Sud qui heureusement couvre le monde intertropical, demeure, à l'heure des bouleversements environnementaux, le berceau de la vie aujourd'hui, et peut être considéré comme le garant de celle de demain ;
- ce Sud qui compte des intelligences, des compétences et qui exprime une réelle volonté de participation à la création du savoir et à sa diffusion -disons à son partage- doit connaître plus que par le passé, l'attention de tous ceux qui en francophonie rêvent du monde des hommes, c'est-à-dire, du monde de la liberté, de la démocratie et de la connaissance.

Les problèmes du Sud sont immenses. Ils ne peuvent être résolus que dans la dynamique nouvelle que propose de développer l'AUPELF-UREF et qui voudrait mettre ensemble les moyens tant humains que financiers, afin d'estomper les disparités qui ici, ont été stigmatisées, entre l'état de la recherche au Nord, par rapport à celui qu'il est au Sud.

Nous attendons beaucoup du Nord. Mais dans un esprit de solidarité plus que d'assistance, dans un esprit de partenariat et de coopération plus que de tutorat.

Une charte, prenant acte de cette situation ouvre les voies de l'espérance. Elles s'ordonnent autour de dispositions qui :

- affirment l'attachement à l'égalité des établissements d'enseignement supérieur de recherche ;
- au respect de l'autonomie des institutions ;
- à l'application des résultats de recherche pour le développement et le renforcement du bien-être de nos populations.

La Charte d'Abidjan nous engage tous. Elle nous ouvre une voie nouvelle qui doit honorer et notre idéal et nos ambitions.

Elle doit enfin dans notre communauté de solidarité favoriser l'émergence ou/et le renforcement d'une recherche respectable au Sud.

La synthèse des travaux des Assises doit être de lecture limpide pour tous. Il s'agit, après le recueil de toutes les idées, d'aller à l'essentiel, c'est-à-dire d'agir.

On croit en la Francophonie, ou on n'y croit pas. Nous, Africains de cette sphère, y croyons.

La Francophonie de la recherche doit désormais poser des actes concrets. Elle sera jugée d'abord par nous-mêmes et ensuite par le monde qui nous regarde.

Ayons peur du rictus de ceux qui pensent encore que l'ordre ancien perdure.

Notre volonté est d'aller de l'avant. Notre certitude est que le monde de la recherche francophone apportera beaucoup au patrimoine mondial de la science et des connaissances.

Mon pays se réjouit d'être le lieu de ce qui peut être considéré comme un serment, le serment pour l'unité, pour la solidarité, pour la participation, pour la recherche de la qualité et de l'excellence ; serment de la construction d'une Francophonie où les hommes de science décident en conscience, avec sincérité, de construire l'avenir.

Clôture

Shirin Aumeeruddy-Cziffra

*Ambassadeur de la République de Maurice en France
Présidente du Conseil permanent de la Francophonie*

François Fillon

*Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche de la République française*

Shirin Aumeeruddy-Cziffra

Ambassadeur de la République de Maurice en France

Présidente du Conseil permanent de la Francophonie

Mon pays, la République de Maurice, vient d'accueillir le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Francophonie, que nous appelons désormais Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays ayant le français en partage.

Ce Sommet a été un très grand succès. Il a véritablement redéfini le rôle que nous pouvons jouer sur la scène internationale : un rôle plus politique et diplomatique, mais surtout - plutôt que de rester sur la défensive - un passage à l'offensive dans tous les domaines de notre compétence.

Le Conseil permanent de la Francophonie, que je préside, a été pour sa part conforté dans son mandat d'animateur, de coordonnateur et d'arbitre de la Francophonie entre deux Sommets. En tant que tel, il est donc le seul porte-parole politique des Chefs d'Etat et de Gouvernement. C'est à ce titre que je prends la parole devant vous aujourd'hui.

Mon premier message, après le Sommet de Maurice, dans un tel contexte et ce n'est pas pour me déplaire - s'adresse ainsi à des chercheurs et des universitaires.

Tout le monde ne maîtrise pas l'ensemble des aspects de la recherche. Vous, par contre, mesurez parfaitement le défi que représente la recherche en français et la complexité de l'univers francophone dès lors qu'il se veut moderne et solidaire. Tous les décideurs politiques ici présents le savent et vous soutiennent dans votre action pour conjuguer Francophonie et modernité.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement réunis à Maurice ont clairement manifesté leur volonté d'encourager et de développer la recherche, notamment dans les pays du Sud.

Les Assises francophones de la recherche ont rassemblé le plus grand nombre de responsables d'universités et d'instituts de recherche pour qu'ils définissent ensemble une stratégie générale de consolidation d'un espace scientifique francophone moderne.

A un moment où la crise économique mondiale raréfie les investissements à long terme, vous avez su reconnaître les forces et les faiblesses de la recherche francophone. Concilier les impératifs de la recherche et les contraintes financières constitue l'une de vos préoccupations majeures.

Vous avez des projets et les difficultés sont multiples pour les mettre en chantier. Il faut un engagement réel et bien suivi pour nous assurer que vous ne travaillerez pas en vain. La Francophonie a voulu montrer sans équivoque qu'elle attache une importance primordiale à la Recherche en créant le Fonds francophone de la recherche. L'AUF-UREF, notre opérateur privilégié dans ce domaine, saura répondre à nos attentes et optimiser ce Fonds.

Qu'il me soit permis, à ce sujet, de rappeler deux grands principes. La première orientation est certainement celle de la régionalisation. Nous favorisons systématiquement les projets qui bénéficient à toute une région.

D'autre part, comme je viens d'un pays pluriel, je ne peux m'empêcher d'adopter une démarche très pluraliste en toutes choses et je tiens beaucoup, tout comme vous, à la pluridisciplinarité dans la recherche. Il est essentiel, me semble-t-il, de toujours allier les sciences humaines et sociales aux sciences exactes. Faute de l'avoir fait, un certain nombre de grands projets ont été abandonnés ou ont échoué.

Malgré l'urgence de vos projets, des difficultés persistent. En cette période de crise, lorsque le manque de moyens s'aggrave, la situation est encore plus catastrophique pour les pays du Sud qui ploient sous le fardeau de la dette et des dysfonctionnements socio-économiques. La décision de la plupart de ces pays de s'engager résolument dans la voie démocratique est tout à leur honneur, préoccupés qu'ils sont par la gravité des problèmes qu'ils ont à résoudre. On note malheureusement que le processus de démocratisation est lent et pénible et que souvent -trop souvent- il y a eu des reculs.

Toutes les ressources consacrées à l'accroissement de la stabilité politique, économique et sociale le sont au détriment de la recherche. Pourtant, chacun sait combien la recherche est indispensable au développement. A condition, bien sûr, qu'elle soit menée dans les domaines prioritaires pour nos pays et que les chercheurs endogènes y occupent la place qui leur est due.

Ici, par exemple, à Abidjan, un institut travaille sur le paludisme. Quand on connaît les ravages que fait cette maladie dans certaines régions d'Afrique, on ne peut que s'en féliciter.

S'il nous faut un soutien sans équivoque de la part des universités du Nord, il nous faut également encourager la coopération Sud-Sud, qui est essentielle.

L'élaboration dans un nombre croissant de pays du Sud, de politiques nationales en matière de recherche scientifique et de développement technologique est également un signe porteur d'avenir.

Reste que la volonté politique puisse rencontrer la volonté des chercheurs eux-mêmes.

On pourrait sur les seules données statistiques établir une équation entre forces et Francophonie du Nord d'une part, et faiblesses et Francophonie du Sud d'autre part. Mais sur le terrain, la réalité ne peut rester figée. Les notions clés d'échange, de partenariat, de complémentarité, d'intégration régionale et la nécessité d'ouverture créent une synergie qui nous incite à dépasser les dichotomies Nord-Sud.

L'avenir scientifique de la Francophonie se conjugue avec les pays du Sud. Pour renforcer son potentiel, la Francophonie a besoin des pays du Sud et les pays du Sud ont besoin des pays du Nord pour rompre leur isolement et mieux articuler leurs recherches sur la recherche internationale. Nous avons compris la pertinence et la réussite de la structuration des réseaux de recherche. Une démarche qui mérite notre soutien et notre encouragement.

Organiser la vie scientifique dans l'espace francophone est une gageure. Il faut absolument donner à ceux qui utilisent le français, les moyens de le faire. Il faut créer un environnement sécurisant où les publications scientifiques ne soient pas laissées au bord de la route. C'est ainsi que légitimement nous pourrions présenter au monde extérieur les multiples possibilités et les perspectives de notre langue commune.

Langue de modernité, de recherche et de technologie mais également des moyens d'accès à l'information scientifique, renforçant les échanges multilatéraux, la solidarité régionale et internationale.

Au Nord, comme au Sud, et sur les cinq continents, des peuples très différents par leurs cultures et leurs langues ont trouvé, dans la Francophonie, un lien d'échange, mais aussi un terrain pour mieux appréhender l'avenir. Le français est le pont favorisant l'expression des cultures et des sensibilités spécifiques.

Au Sommet de Maurice, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ayant le français en partage, ont adopté une résolution sur le français dans les organisations internationales. La Commission de coopération du Conseil permanent de la Francophonie a donné des moyens financiers au Comité de suivi sur le français dans les organisations internationales. C'est pour vous dire que l'action de soutien du français est en cours et se développe.

La Francophonie des universités et des instituts de recherche s'est retrouvée lors de ces premières Assises pour mettre sur pied un plan d'action et une charte qui définissent les conditions dans lesquelles la Francophonie est appelée à s'investir dans le secteur de la recherche.

La Francophonie politique a procédé à la création d'un Fonds de Recherche. Ce sont là des signes manifestes d'une volonté de rencontre.

Ce Fonds est une étape majeure dans la résolution des problèmes graves que connaît aujourd'hui la recherche dans les pays du Sud. C'est un support incontestable à la coopération scientifique multilatérale. L'effort national trouve ainsi sa complémentarité dans le multilatéral.

Il faudra aussi sensibiliser le secteur privé à la nécessité de partager la responsabilité de la recherche et du développement. Le secteur privé est particulièrement concerné par la question de l'environnement. Mais il faut élargir le débat à l'ensemble des conditions économiques et sociales dans lesquelles il évolue et dont l'amélioration ne peut que lui être profitable.

La formation de troisièmes cycles régionaux, l'aide pour que les laboratoires du Sud s'élèvent à la reconnaissance internationale, la création des conditions matérielles et sociales afin de maintenir les chercheurs du Sud dans leur laboratoire, l'aide à la structuration scientifique des établissements du Sud, trouveront pour les années à venir, le soutien du Fonds francophone de la recherche.

La réunion ministérielle examinera la stratégie globale de structuration et de consolidation d'un espace scientifique francophone compétitif et solidaire.

Je suis convaincu que notre séjour en Côte d'Ivoire contribuera à redonner tout le dynamisme et toute la confiance à la Francophonie politique.

La recherche éclaire l'avenir. Votre collaboration, Mesdames et Messieurs les Recteurs et les responsables de la recherche, permettra de répondre aux attentes exprimées à Maurice. Si la recherche dépend de la volonté politique, elle est au départ sous votre responsabilité. Je peux affirmer que la Francophonie attend autant de vous que vous attendez d'elle.

La qualité de vos travaux est un des éléments qui peuvent contribuer au rayonnement de la Francophonie.

Je voudrais remercier le Président de la République de la Côte d'Ivoire et son Gouvernement, notamment le Ministre Alassane N'Diaye pour l'intérêt si engageant qu'il porte à la recherche francophone.

C'est une occasion pour moi de saluer le Président sortant, M. Abdellatif Benabdeljlil qui a su avec habileté et sagesse conduire les affaires de l'AUPELF-UREF. Je félicite vivement le Recteur Michel Gervais pour son élection. Cher Président, de grandes perspectives attendent l'AUPELF-UREF et nous connaissons tous votre énergie débordante.

Sommet après Sommet, l'AUPELF-UREF a été reconfirmée dans son rôle d'opérateur de la Francophonie multilatérale pour l'enseignement supérieur, d'abord, et maintenant pour la recherche.

Je dois féliciter le Directeur général, M. Michel Guillou et tout le personnel de l'AUPELF-UREF pour leur dévouement et la remarquable organisation de ces premières Assises francophones de la recherche.

Toujours à la recherche de l'excellence, vous avez su être présents sur le terrain et je peux vous assurer du soutien de la présidence du Conseil permanent de la Francophonie à cette action grandiose que vous poursuivez dans le respect de l'engagement multilatéral francophone.

François Fillon
*Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche de la République française*

Je suis heureux de participer à ces Assises organisées par l'Association des Universités partiellement ou entièrement de Langue française et l'Université des Réseaux d'Expression Française (AUPELF-UREF). Je tiens à féliciter le Recteur Michel Guillou pour cette initiative et à remercier nos amis ivoiriens pour leur accueil : je voudrais saluer en particulier Alassane Salif N'Diaye, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la République de Côte d'Ivoire, qui assure le haut patronage de ces Assises. Le nombre et la qualité des participants témoignent de l'intérêt porté à ces Assises et de l'attente qu'elles ont su susciter.

Cette rencontre est d'abord pour moi l'occasion de souligner l'importance que le gouvernement d'Edouard Balladur attache à la Francophonie. Ma présence montre le caractère prioritaire que la France attache à cette politique. Je vous le dis d'emblée : on a trop longtemps glosé sur la place du français sans se mobiliser ; on a trop longtemps fait le constat de sa perte d'influence sans essayer de coordonner les efforts pour arrêter ce mouvement. Le français est au cœur d'un patrimoine extraordinaire qui doit être mis en valeur. Il ne s'agit pas de défendre une situation passée, un acquis historique. Notre attitude est différente et positive. Nous voulons agir parce que nous savons que le français est l'expression d'une culture et qu'il faut affirmer l'importance dans le monde de l'an 2000 de la culture de la différence francophone.

Je voudrais aborder devant vous trois dimensions qui me semblent essentielles et complémentaires :

1. la Francophonie comme lieu de mémoire ;
2. la Francophonie comme lieu de solidarité ;
3. la Francophonie comme lieu d'innovation.

LA FRANCOPHONIE COMME UN LIEU DE MÉMOIRE

L'usage de la langue française est un formidable lien social. C'est aussi un terreau commun. Des millions d'hommes disposent ainsi à travers une même base linguistique du même héritage historique. J'identifierai deux dimensions principales au coeur de cet héritage. Le français s'est d'abord imposé au cours des siècles comme la langue de la rigueur, j'allais dire de l'intelligence. Cette rigueur, symbolisée à merveille par Descartes, explique que le français soit particulièrement adapté à tout contenu scientifique. Mais le français a été et est toujours la langue de l'humanisme. C'est autour du français que s'est concrétisée la première tentative d'organisation d'une pensée libre, c'est à dire d'une pensée européenne apte à la recherche. C'est en français que la philosophie des Lumières a fait le tour du monde. Nous avons donc, nous francophones, un patrimoine scientifique et culturel dont nous pouvons être fiers.

Mais cette mémoire, c'est aussi une mémoire vivante. Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ou plutôt les établissements placés sous sa tutelle, consacre ainsi un effort considérable au développement d'une politique de coopération concernant la recherche dans les pays francophones. Les actions de nos organismes de recherche (du CNRS, de l'ORSTOM, du CIRAD, du CEMAGREF, de l'Institut Pasteur, de l'INSERM ou de l'ADEME) comme de nos universités et écoles sont connues de vous tous et le recensement que j'en ai établi dès mon arrivée est éloquent. J'y ai noté une extrême diversité des domaines scientifiques concernés, de la biologie moléculaire au service de la santé humaine ou des productions agricoles à l'ingénierie des matériaux en passant par la préservation à long terme des ressources naturelles; une grande variété aussi dans la méthode, de la constitution de réseaux de laboratoires à la mise en oeuvre de grands programmes thématiques, en passant par des pôles régionaux d'excellence, des programmes de soutien ou des universités d'été; des moyens de financement tout à fait importants qu'il est bien entendu difficile d'évaluer compte tenu de la diversité des intervenants et de la nature des opérations, mais qui n'est pas inférieur pour mon département ministériel à 1,5 milliard de francs.

Cette politique de coopération est donc une réalité vivante et variée. Je prendrai encore l'exemple des stagiaires étrangers accueillis dans les universités ou les organismes de recherche français. Un grand nombre est originaire des pays francophones : 1047 chercheurs au CNRS, 97 à l'IFREMER, 399 sur 1.088 reçus par l'INSERM, à l'INRA 250 sur 880 proviennent du Maghreb. Nos universités accueillent également un grand nombre d'enseignants-chercheurs venus de tous les pays francophones. Ces hommes qui bâtissent cette recherche francophone au quotidien, ce sont aussi les chercheurs français qui travaillent sur le terrain, dans l'ensemble des pays francophones. L'action du Centre de Coopération internationale en Recherche agronomique pour le Développement est tout à fait significative. Le CIRAD est aujourd'hui présent dans 19 pays francophones d'Afrique au Sud du Sahara et de l'océan Indien avec plus de 200 chercheurs et cadres affectés en longue durée qui représentent 60% de l'ensemble des expatriés. Ses programmes de recherche visent en particulier à améliorer et à optimiser les productions agricoles et alimentaires en tenant compte des capacités réelles des systèmes de production. Le CIRAD a ainsi organisé 600 formations, à 90% pour les francophones.

Mais, si nous avons déjà des relations de coopération étroites, si notre langue a une histoire qui forge une identité commune, elle a aussi une extraordinaire potentialité, celle de rapprocher les êtres.

LA FRANCOPHONIE COMME LIEU DE SOLIDARITÉ

Cette solidarité, c'est celle que nous français vous devons à vous tous du monde entier, représentants de tous les continents, qui à travers l'usage de notre langue faites partie de notre communauté culturelle et affective. Vous êtes nos partenaires privilégiés pour construire ensemble une langue adaptée aux mutations en cours.

La Francophonie doit être un lien puissant. Qui dit recherche, dit diffusion large des résultats. Quelques-uns ont le privilège d'être les découvreurs : ce sont les scientifiques ; d'autres ont le droit de savoir : c'est l'ensemble de l'humanité. Cet impératif de communication est double. C'est d'abord échanger des résultats entre spécialistes, au nom de l'indispensable solidarité qui doit régner dans la communauté scientifique et alors on peut admettre une relative flexibilité linguistique. En revanche, la langue d'origine doit être la règle quand il s'agit de s'adresser au plus grand nombre. La vulgarisation se doit d'être dans notre cas en langue française. Quelle compréhension et quel soutien recevrait, en effet, de notre corps social, une caste de savants incapables de communiquer clairement les enjeux et les résultats de leurs recherches ? N'oublions pas le climat d'indifférence de la part de la population américaine qui a entouré l'annonce par le président Clinton de l'interruption du SSC.

Il faut donc adopter une certaine souplesse et justifier le multilinguisme quand il représente un antidote au double appauvrissement qui menace :

- l'enfermement dans une langue unique, d'où la créativité et inventivité seraient peu à peu exclues...
- et l'absence du champ de l'expérimentation et de la connaissance scientifique de tous ceux qui n'auraient pas accès à cette langue unique. Non à une langue pour les sciences, oui à des langues pour la science. En cela, la solidarité ne s'adresse pas seulement aux pays de la Francophonie. L'attachement que nous pourrions montrer à notre langue peut aussi donner à beaucoup d'autres pays des raisons d'espérer que la polyphonie a encore une place dans notre avenir commun. Combattre pour le français c'est montrer qu'il est possible d'échapper à la loi du plus grand nombre. Il apparaît par exemple très opportun de s'intéresser avec soin au devenir ultérieur des scientifiques non francophones qui séjournent temporairement dans des pays francophones. Ils sont et seront des ambassadeurs privilégiés de la Francophonie.

Défendre le français ne revient pas à défendre ce qui est acquis, mais à promouvoir l'outil de l'avenir, l'instrument capable de répondre aux mutations qu'affrontent nos sociétés. Cette évolution passe bien évidemment par un souci de plus en plus prononcé pour la technologie.

Il s'agit pour les pays du Nord d'intégrer dans leurs politiques nationales les priorités de la recherche au Sud, le développement comme capacité d'expertise scientifique, d'innovation, de structuration. Il faut en effet remédier au déséquilibre qui oppose deux blocs de pays

francophones : une minorité de pays du Nord très développés ; une majorité de pays du Sud en voie de développement. L'ensemble francophone doit être géré de manière communautaire pour équilibrer l'ensemble. Un des chantiers à ouvrir sans attendre est sans conteste la réhabilitation des institutions d'enseignement supérieur et de recherche des pays moins développés. Une des responsabilités de la France est en particulier d'oeuvrer au renforcement du dialogue et de la coopération avec le Sud. Les scientifiques, producteurs de connaissances et organisateurs de réseaux, constituent les vecteurs de ce dialogue nécessaire. Mais aussi, et c'est l'une des plus-values de l'approche francophone, il s'agit de mettre en avant le développement comme expression d'une volonté collective à travers la coopération multilatérale. La Francophonie est multilatérale ou ne sera pas. La volonté de 47 pays d'utiliser le français en est un signe éclatant. Derrière la coopération en matière de recherche avec nos partenaires de la Francophonie, il y a et il y aura un bénéfice mutuel pour les uns et pour les autres.

Je souhaite que le multilatéral se donne les moyens, dans un contexte international certes difficile, de rompre l'isolement du Sud et de tout faire pour y créer les conditions d'un développement harmonieux. Voilà une ambition à la mesure de la Francophonie. C'est cette ambition que je vous propose aujourd'hui. C'est ainsi que j'ai décidé de soutenir les actions menées par l'AUF-UREF, Opérateur efficace dans le domaine de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. 12 MF seront consacrés à consolider le Fonds francophone de la recherche. 2 MF permettront de soutenir la politique d'ouverture géographique de la Francophonie avec les pays de la " Francophonie d'appel " (Asie, Europe de l'Est, Liban) et 2 MF contribueront à développer l'industrie de la langue.

Le Fonds francophone de la recherche aura dans l'avenir un rôle essentiel à jouer. Il me paraît très important qu'il puisse devenir un lieu privilégié pour débattre des grands problèmes de la recherche Nord-Sud. Cela permettrait aux délégations des pays francophones en développement de participer plus activement aux travaux et de mieux mesurer les enjeux.

Un des axes prioritaires des opérations conduites grâce à ce Fonds devra être en outre le développement d'actions de formation. Il faut songer à développer la relève. Cela passe par la mise en place de laboratoires associés que l'AUF-UREF souhaite réaliser avec les Universités africaines. Cette action complètera utilement la politique bilatérale que mène la France. Mon ministère réserve déjà 5 millions de francs pour des projets présentés par des Universités françaises avec l'Afrique francophone. En ce qui concerne les programmes d'action intégrés et les programmes de bourses financés par le Ministère des Affaires étrangères, notre participation s'élève déjà à 120000 et à 150000 francs par an, pour chacun des différents comités bilatéraux.

Dans le domaine de la recherche, le CNRS mène également une politique du même type. En 1992, il consacrait déjà environ 50 MF à la Francophonie, hors information scientifique et technique. Une trentaine d'actions sont déjà menées en Afrique francophone. Elles associent étroitement le CNRS et différents organismes français à tous les partenaires locaux. C'est le cas, par exemple, de l'opération Mayotte ou de l'implantation d'un centre d'analyse par faisceau d'ion et de traitement par irradiation à Madagascar.

L'INSERM a également un rôle pilote dans cette démarche de coopération étroite. Sur 2800 projets de coopération entre laboratoires INSERM et laboratoires étrangers, 456

concernent des pays francophones. Depuis la mise en place en 1986 des réseaux Nord-Sud, 115 laboratoires de 25 pays appartenant principalement au Maghreb, au continent Sud Américain et à l'Afrique Noire francophone ont pu bénéficier d'une aide financière directe de la part de l'INSERM. Ce mode de financement direct très original permet indiscutablement de resserrer les liens avec les pays concernés. L'objectif est de renforcer un nombre limité de pôles d'excellence mobilisateurs, en particulier pour la recherche médicale. Dans ce dernier domaine, de tels pôles pourraient constituer à terme un réseau interafricain de relations scientifiques nourries avec la recherche française.

Un exemple de ces réseaux qui doivent se mettre en place est aujourd'hui représenté par le Réseau international des Instituts Pasteur et Instituts associés qui d'ores et déjà constituent une véritable communauté d'institutions partageant des objectifs communs en matière de santé publique et de recherche scientifique.

Dans le même sens, les coopérations de l'ORSTOM avec différents gouvernements visent à contribuer au renforcement des capacités scientifiques nationales. Certains contrats d'association financés sur les crédits de la coopération française, les aides au montage d'institutions scientifiques ou les contributions à la formation de jeunes chercheurs et techniciens traduisent cet engagement de l'ORSTOM pour la promotion de communautés scientifiques dans les pays qui en sont les plus dépourvus.

Il est clair que le renforcement et l'ouverture des systèmes de recherche du Sud passent par la mise en place d'un dispositif de bases scientifiques régionales appuyant des réseaux thématiques. Ceci implique un soutien à ces réseaux de recherche et des appuis au montage de réseaux d'IST et de messagerie électronique. Ceci appelle également dans le cadre de l'aide publique au développement, une aide à la création d'infrastructures. Le renforcement de la recherche universitaire sera alors possible à travers des synergies entre les organismes responsables de ces bases régionales et les Universités.

Pour mener à bien ces projets conjoints de recherche, il faut une évaluation scientifique régulière. A cet effet, j'ai demandé aux services compétents de mon département ministériel d'assurer un suivi scientifique précis de nos opérations de coopération. C'est pour nos laboratoires, la garantie d'un soutien attentif de la part de nos instances scientifiques les plus reconnues et pour vous, l'assurance du respect et du sérieux que nous portons à notre coopération avec vous. Cette qualité doit nous mobiliser pour atteindre notre ambition primordiale.

LA FRANCOPHONIE COMME LIEU D'INNOVATION

Des efforts importants ont été entrepris : j'en ai cités un certain nombre. Il est non seulement possible, mais nécessaire d'aller de l'avant. Je demande donc aux organismes de recherche français et à nos universités de multiplier les synergies et les collaborations en vue de développer leurs capacités d'intervention dans la recherche au Sud. Je souscris ainsi pleinement au souhait exprimé par exemple par le CEMAGREF d'une meilleure insertion dans le dispositif francophone de coopération, aux côtés de l'ORSTOM, du CIRAD et de l'INRA. Je suis prêt à consacrer un financement particulier à ce type d'opération et cela

d'autant plus qu'il associera des laboratoires et des équipes universitaires. L'ouverture vers des partenaires et des financements extérieurs apparaît très positive. C'est le sens de la démarche du CNRS qui s'est non seulement rapproché de l'ORSTOM mais reste en contact avec les structures communautaires concernées tout en examinant les possibilités plus larges offertes par les Nations-Unies et en particulier le PNUD.

Ces synergies peuvent s'exprimer autour d'une aire géographique ou même d'un pays que sa position et son rôle dans la Francophonie désignent tout particulièrement à notre attention. Je pense plus précisément aux pays qui sortent d'épreuves difficiles ou qui sont encore à la recherche d'un équilibre politique ou économique. A ceux-là, je tiens à leur dire notre souci de les accompagner dans le développement de leur enseignement supérieur et de leur recherche. C'est ainsi que j'ai demandé à mes services que des mesures incitatives significatives soient prises pour favoriser les actions conjointes de recherche avec ces pays ou ces régions. Je pense au bassin méditerranéen avec le Liban, le Maghreb, au Vietnam, au Cambodge, au Laos. Ce n'est pas à un redéploiement que je compte procéder -rassurez-vous- ; c'est à une série d'actions supplémentaires destinées à manifester notre soutien particulier à ces pays -reconstitution d'équipes, remise à niveau de laboratoires, dynamique de formation des cadres scientifiques, création de réseaux entre organismes et universités- que je souhaite aboutir.

Il est clair que l'existence d'une recherche structurée est un élément essentiel pour un développement économique, social et culturel durable. La pérennité de la recherche, c'est d'abord la pérennité des équipes de chercheurs. Il faut maintenir les chercheurs à la recherche et dans leurs pays. C'est le sens de la démarche de l'Agence pour l'Investissement dans la Recherche à l'Etranger. Je tiens à saluer les idées et les concepts novateurs d'Aire Développement. Le Groupement d'Intérêt Scientifique créé par le CEMAGREF, le CIRAD, l'INED, l'INRA, l'INRETS, l'INRIA, l'ORSTOM et l'Institut Pasteur devrait permettre de faire émerger de nouveaux projets. Je propose que le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche participe dès 1994 au financement d'un de ses projets, en accord avec le Ministère de la coopération, en soutenant des chercheurs, de la formation à la reconnaissance scientifique, en favorisant leur insertion dans des équipes et des collaborations régionales.

Je suis persuadé que le développement d'une recherche en partenariat au Sud comme au Nord doit s'inscrire dans la durée pour atteindre une véritable efficacité en matière de formation et de qualité des travaux, efficacité que nous attendons tous. Il nous appartient d'orienter notre politique vers le soutien d'actions à moyen ou à long terme, susceptibles de faire l'objet d'une programmation si possible pluriannuelle. Pourquoi ne pas imaginer un système de financement à partir du Fonds francophone de la recherche qui pourrait prendre la forme d'un programme de type EUREKA francophone ? Je laisse les membres du Conseil qui présidera aux destinées du Fonds conduire leur réflexion sur les objectifs et les méthodes de travail à adopter. Mais je leur recommande rigueur dans l'approche scientifique et souplesse dans les procédures et les invite à ne jamais perdre de vue notre souci commun de construire ensemble un espace scientifique durable, adapté et ouvert.

La Francophonie doit être un lieu d'innovation pour tout ce qui concerne l'information scientifique et technique en français. Il faut savoir nous faire entendre. Les efforts de publication en français pourraient par exemple être mieux pris en compte dans le suivi des

carrières. Il ne s'agit pas de nous replier mais de publier dans la mesure du possible en français. L'exemple des Comptes-rendus de l'Académie des Sciences est en ce sens positif. Ils montrent bien qu'il est possible, si on le veut, de faire circuler dans la communauté scientifique des textes de haut niveau scientifique rédigés dans notre langue.

Personne ne conteste que ce qui importe, c'est la qualité de la recherche, la reconnaissance internationale des pairs. Et cette reconnaissance, les pairs l'accordent sur la qualité du travail, pas nécessairement au vu de la langue dans laquelle il est exprimé. L'énorme pression exercée en ce sens par les circuits de publication et de diffusion scientifiques américain ou anglais est connue, je n'y reviens pas.

La réflexion est lancée depuis longtemps sur cette situation et doit être poussée non pas en terme d'affrontement, par avance stérile, mais en terme d'alternative et de complémentarité. Des expériences existent : publications bilingues, plurilingues, veille scientifique en français, résumés systématiques, co-édition à l'exemple de la réussite de " Médecine-sciences ", financée par la coopération franco-qubécoise, développement des industries de la langue....

Sans nier une réalité à la fois économique et scientifique, nous pouvons imaginer de développer des politiques incitatives en ce sens. Il est par exemple nécessaire de favoriser la présence de francophones dans les comités de lecture des grandes revues anglophones. Ces comités jouent un rôle d'évaluation de la science, ils en déterminent les orientations, c'est à dire l'avenir de la recherche. C'est une partie qui ne peut se jouer sans les francophones. Il nous faut donc être présents dans ce lieu stratégique que sont les grandes revues internationales.

De même, aucune fatalité n'existe pour les colloques. C'est un état d'esprit qu'il faut créer et si quelques mesures peuvent permettre à cet état d'esprit de mieux se développer, n'hésitons pas à les prendre. Cela suppose une attention particulière portée à l'utilisation de nouvelles technologies, au stockage et à la transmission des données scientifiques et enfin, aux industries de la langue, notamment à la traduction automatique.

Je suis convaincu qu'il faut donc bâtir tous ensemble une politique ambitieuse qui concrétise deux grands impératifs :

1. unifier l'effort institutionnel : consolider le rôle des opérateurs les plus performants comme précisément l'AUF-UREF et son Fonds francophone de la recherche capables non seulement de clarifier une situation souvent complexe mais aussi d'optimiser les différentes initiatives ;
2. stimuler les différents intervenants dans l'enseignement supérieur et la recherche. Leur tâche en Afrique ou en Europe est en fait la même : il s'agit d'accélérer les échanges, de multiplier les rapprochements pour que des projets scientifiques de qualité se mettent en place et que des enseignements placés sous le signe de l'excellence voient le jour.

Mieux définir le cadre institutionnel et mobiliser les acteurs autour d'une Francophonie vivante, telles sont les deux grandes priorités qui m'inspirent.

Seule une recherche de qualité garantira l'existence d'un espace scientifique francophone. Notre tâche commune est de démontrer que l'usage de la langue française est utile aux jeunes chercheurs et qu'elle ne les marginalise pas. Il nous faut leur démontrer que la science en français existe bien, qu'elle est porteuse d'avenir, qu'elle sait être originale, qu'elle permet de réussir sur le marché du travail... A nous d'en faire la démonstration : la Francophonie se développera à ce prix. C'est notre identité qui est en jeu, notre culture dont André Malraux a dit " qu'elle n'est pas un inventaire, que l'héritage est métamorphose et que le passé se conquiert ".

Et si un jour, les générations futures de chercheurs nous demandent des comptes, ce sera, à n'en pas douter, sur la façon dont nous aurons intégré notre héritage culturel à nos découvertes, sur la part de conscience que nous aurons su mêler à notre soif de science.

Ces Assises ne doivent donc pas représenter une parenthèse. Nous devons tous oeuvrer pour que les recommandations adoptées soient suivies d'effets. Demain, lors de la réunion des Ministres francophones de la Recherche, nous en parlerons et pour ne pas laisser retomber l'élan, je propose d'inviter mes collègues à se retrouver à Paris dans un an pour une nouvelle rencontre destinée à dresser un premier bilan....